



-4327-



**FORESTVILLE**  
PER SYLVAM - PAR NOS FORÊTS

Le conseil municipal de la Ville de Forestville siège en séance ordinaire, ce 11 juillet 2023, à 19 h 00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

**Les membres suivants sont présents :**

Mme Micheline Anctil, mairesse;  
Mme Jannie Tremblay, conseillère au siège # 1;  
M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 2;  
M. Richard Foster, conseiller au siège # 3;  
Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 4.  
Mme Nadine Gagné, conseillère au siège # 5;  
M. Carol Girard, conseiller au siège # 6.

**Assiste également :**

Mme Lison Huard, greffière adjointe.

sous la présidence de la mairesse, Mme Micheline Anctil.

**Ouverture de la séance**

Après vérification du quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à heure.

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

**Ordre du jour**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du dernier procès-verbal**
  - 3.1 Séance ordinaire du 13 juin 2023
- 4. Messages de la mairesse et dossiers du conseil**
  - 4.1 Inauguration du parc centre-ville
  - 4.2 Appui Front commun
  - 4.3 Félicitations à nos athlètes
- 5. Développement économique**
  - 5.1 Messages de la mairesse
- 6. Urbanisme et mise en valeur du milieu**
  - 6.1 Rapport des permis de rénovation et de construction



**7. Travaux publics**

7.1 Amélioration de la sécurité routière

**8. Administration**

8.1 Approbation et paiement des comptes

8.2 Rapport de la directrice générale sur les contrats accordés

8.3 Aide financière des organismes

8.4 SAAQ – Mandat signature

**9. Ressources humaines**

9.1 Emploi étudiants - Engagement

9.2 Directrice des finances - Engagement

9.3 Technicienne en urbanisme – Engagement

9.4 Agent de développement - Engagement

**10. Affaires nouvelles**

**11. Période de questions des citoyens**

**12. Clôture et levée de la séance**

**Adoption du dernier procès-verbal**

**R-230711-148**

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 13 juin 2023 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance. Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

**Appui Front commun**

**R-230711-149**

CONSIDÉRANT la demande d'appui reçue du Front commun des travailleuses et travailleurs des secteurs de la santé, de l'éducation et de la fonction publique;

CONSIDÉRANT la grave pénurie de main d'œuvre qui sévit dans l'ensemble du marché du travail;

CONSIDÉRANT que la Ville de Forestville est particulièrement sensible à l'attractivité et la rétention de la population, incluant l'ensemble de ses travailleuses et travailleurs;

CONSIDÉRANT notre ferme volonté de maintenir et de développer nos services de proximité;

CONSIDÉRANT que la Ville de Forestville s'inscrit comme leader et partenaire du développement social et économique de son milieu;

Il est proposé par le conseiller M. Carol Girard et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, que le conseil municipal de la Ville de Forestville réitère l'importance



qu'elle accorde à ses services de proximité et accorde son appui aux travailleuses et travailleurs des secteurs de la santé, de l'éducation et de la fonction publique.

### Rapport des permis de rénovation et de construction R-230711-150

Il est proposé par le conseiller M. Carol Girard et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter le rapport des permis de rénovation et de construction préparé par Mme Lison Huard, greffière adjointe.

Type de permis	JUIN		JANVIER À JUIN 2023		TOTAL 2022	
	nbre	Valeur	nbre	Valeur	nbre	Valeur
Abattage d'arbres (grande surface)	1	5 000.00 \$	1	5 000.00 \$	2	183 834.00 \$
Agrandissement	1	6 000.00 \$	2	46 000.00 \$	0	- \$
Aménagement de terrain	1	5 000.00 \$	1	5 000.00 \$	1	2 500.00 \$
Branchement l'aqueduc et/ou égout			1	1 500.00 \$	2	3 500.00 \$
Clôture			0	- \$	2	3 000.00 \$
Construction bâtiment principal			1	150 000.00 \$	1	190 000.00 \$
Construction bâtiment accessoire	5	29 900.00 \$	8	87 900.00 \$	13	616 300.00 \$
Enseigne	2	9 000.00 \$	2	9 000.00 \$	2	14 773.00 \$
Galerie/Perron/Patio	3	15 000.00 \$	5	16 000.00 \$	5	19 800.00 \$
Général			3	47 000.00 \$	25	330 963.00 \$
Installation septique biofiltre			2		0	- \$
Installation septique	1	10 000.00 \$	1	10 000.00 \$	0	- \$
Piscine hors terre			0	- \$	5	43 500.00 \$
Puisage d'eau	1	20 000.00 \$	1	20 000.00 \$	1	20 000.00 \$
Rénovations / réparations	8	168 500.00 \$	45	777 069.00 \$	64	5 162 926.00 \$
Changement d'usage			0	- \$	2	- \$
Usage temporaire			0	- \$	1	- \$
Démolition			2	5 000.00 \$	6	(132 400.00) \$
Total	23	268 400.00 \$	75	1 179 469.00 \$	132	6 458 696.00 \$

### Amélioration de la sécurité routière

#### R-230711-151

CONSIDÉRANT qu'une demande d'aide financière a été réalisée dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) et que nous avons reçu une confirmation d'un montant maximal de 13 272.00 \$;

Il est proposé par la conseillère Mme Jannie Tremblay et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'autoriser la mairesse, Mme Micheline Anctil, et la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Dominique Tremblay, à signer le protocole d'entente à intervenir avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour le dossier numéro PAFFSR20230112-051 intitulé « Amélioration de la sécurité routière dans le secteur scolaire ».

### Approbation et paiement des comptes

#### R-230711-152

CONSIDÉRANT que les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et des comptes à payer ont été remises à chaque membre du conseil et tous déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à la lecture à cette séance;

CONSIDÉRANT que la greffière-trésorière a fourni, aux membres du conseil, tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci et qu'elle atteste que les crédits nécessaires sont disponibles;

Il est résolu d'approuver les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et d'autoriser le paiement des comptes à payer.



-4330-

Description	Montant
Comptes payés par prélèvements bancaires	302 411.64 \$
Comptes payés par chèques et par virement Internet	2 822 555.97 \$
Comptes à payer	131 461.20 \$
<b>Total</b>	<b><u>3 256 428.81 \$</u></b>

#### Réfection du quai

Description	Montant
Soumission R-220614-148 Entreprises R & G St-Laurent	11 030 176.18 \$
Chèque # 49863 - paiement # 1	- 1 102 884.02 \$
Chèque # 50652 - paiement # 2	- 1 182 129.26 \$
Chèque # 50754 - paiement # 3	- 2 247 945.25 \$
<b>Solde à payer</b>	<b><u>6 497 217.65 \$</u></b>

#### Rapport de la directrice générale sur les contrats accordés R-230711-153

CONSIDÉRANT que la directrice générale a le pouvoir de passer les contrats nécessaires afin d'exercer la compétence qui lui est dévolue, au nom de la Ville, et ce, conformément à l'article 33 du règlement # 2018-281 relatif à la gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 36, la directrice générale doit faire un rapport à la séance ordinaire suivant l'accord des contrats;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, que la présente résolution constitue une confirmation des contrats accordés, au 2022 par Mme Dominique Tremblay, directrice générale.

	Date	Fournisseur	Description	Montant plus taxes applicables
A.	2023-07-04	<b>Nadia Foster</b>	Banque d'heures superviseur piscine pour moniteur et sauveteur (45 heures à 21.55 \$)	1 000.00 \$
B.	2023-07-05	<b>Isabelle Gendreau</b>	Aide technique nouvelle directrice des finances	2 000.00 \$
C.	2023-07-05	<b>Municipalité de Sacré-Cœur</b>	Aide technique nouvelle directrice des finances	3 000.00 \$
D.	2023-07-05	<b>France Thibault, ing.</b>	Paiement final	5 389.45 \$
E.	2023-07-07	<b>ROMM</b>	Budget supplémentaire surveillance visuelle des mammifères marins	9 000.00 \$

#### Aide financière des organismes

#### R-230711-154

Il est résolu d'offrir une aide financière afin de soutenir les activités des organismes suivants :

Organisme	Activité	Montant
Ligue de balle HCN	Activités de la saison 2023	1 000 \$



**SAAQ – Mandat signature**

**R-230711-155**

Il est résolu d'autoriser Mme Dominique Tremblay, directrice générale à signer, pour et nom de la Ville de Forestville, toute transaction effectuée auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

**Emploi étudiants – Engagement**

**R-230711-156**

Il est résolu d'accepter la recommandation du comité de sélection et de procéder à l'embauche des étudiants suivants :

Secteur	Nom	Poste	Salaire
Piscine municipale	Ann-Florence Tremblay	Sauveteur	20.53 \$
Camp de jour	Maude Barrette	Accompagnatrice personne ayant un handicap	16.81 \$

**Directrice des finances - Engagement**

**R-230711-157**

CONSIDÉRANT la démission de la directrice des finances le 30 juin dernier;

CONSIDÉRANT l'affichage du poste, l'entrevue et les références obtenus :

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter la recommandation du comité de sélection et de procéder à l'engagement de Mme Karine Langlois à titre de directrice des finances.

Il est également résolution :

- Que la date de référence soit fixée au 17 juillet 2023;
- Que le salaire soit établi selon la politique de conditions de travail des employés-cadres débutant à l'échelon 1 de la classe 3.

**Technicienne en urbanisme – Engagement**

**R-230711-158**

CONSIDÉRANT les démissions récentes au poste de technicien;

CONSIDÉRANT l'affichage du poste, l'entrevue et les références obtenues;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter la recommandation du comité de sélection et de procéder à l'engagement de Mme Isabelle Langlois à titre de technicienne en urbanisme, responsable de la délivrance des permis et certificats, selon les modalités de la convention collective;

Il est également résolution :

- que les modalités de la convention collective s'appliquent;
- que la date de référence soit fixée au 5 septembre 2023;
- que le salaire soit établi à l'échelon 2 de la classe 7.



-4332-

**Agent de développement - Engagement  
R-230711-159**

CONSIDÉRANT la vacance au poste d'agent de développement;

CONSIDÉRANT l'affichage du poste, l'entrevue et les références obtenus :

Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter la recommandation du comité de sélection et de procéder à l'engagement de M. Jérôme Dubé-Vallée à titre d'agent de développement.

Il est également résolu :

- que la date de référence soit fixée au 7 août 2023;
- de fixer le salaire à 25.00 \$ l'heure, selon un contrat de travail;
- d'autoriser Mme Micheline Anctil, mairesse et/ou Mme Dominique Tremblay, directrice générale à signer le contrat à intervenir.

**Période de questions des citoyens**

La mairesse dirige la période de questions des citoyens.

**Clôture et levée de la séance**

La mairesse déclare la séance close et le conseiller M. Carol Girard propose la levée à 19 h 20, et ce, à l'unanimité des membres du conseil présents.

---

Mairesse

---

Greffière adjointe

Je, Micheline Anctil, confirme que j'ai approuvé toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la Loi des cités et villes.